Université Larbi Ben M'Hidi – OUM El Bouaghi

Institut Gestion des Techniques Urbaines

Corrigé Contrôle

Modules : Génie de l'Environnement.

L2 GU 2024 / 2025

1/ **Définitions**

Le terme **aléa** désigne «un événement menaçant ou une probabilité d'occurrence dans une région ou au cours d'une période donnée d'un phénomène pouvant engendrer des dommages.

La **vulnérabilité** est en rapport avec ce qui est sensible, fragile, faible, défectueux, à la merci de la moindre atteinte, blessure, attaque.

La **vulnérabilité** est la mesure des conséquences dommageables de l'évènement sur les enjeux en présence (Matériel ou population). Elle peut être physique ou fonctionnelle, humaine, socio-économique et environnementale.

Le **risque**, est une projection vers un événement susceptible de se produire, nous pouvons ainsi, l'assimiler à une « catastrophe virtuelle », imaginée, ne constituant pas une réalité tangible, c'est plus expressément ce qui pourrait arriver et ce contre quoi il est nécessaire de se protéger.

Le risque est le résultat d'une combinaison entre un aléa et des éléments vulnérables.

La notion d'**enjeu** recouvre une notion de valeur, ou d'importance. Éléments exposés caractérisés par une valeur fonctionnelle, financière, économique, sociale et/ou politique.

Le lien

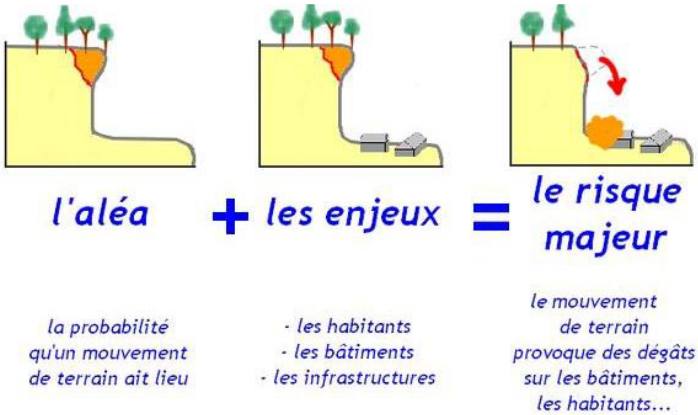

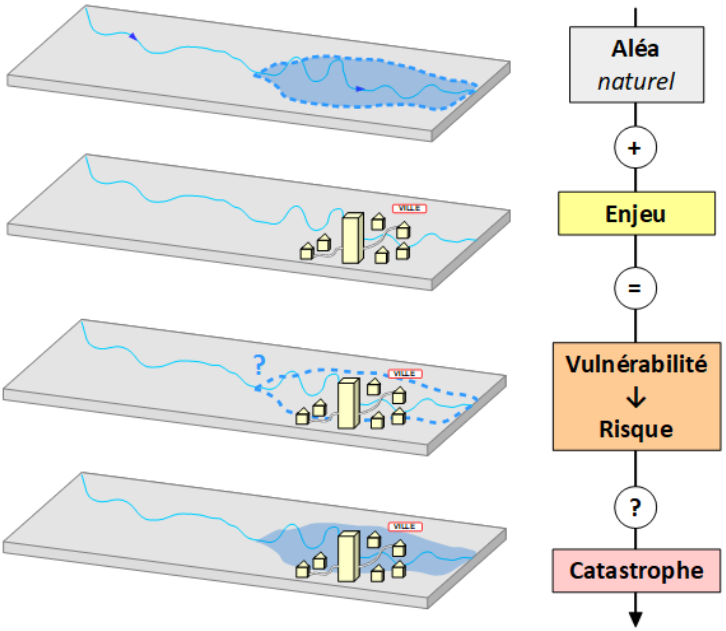

2/ Echelle et gravité des catastrophes

Tableau 1 : Echelle de gravité d'une catastrophe :

	Classe	Dommages humains	Dommages matériels
0	Incident	Aucun blessé	Moins de 0,3 M€
1	Accident	1 ou plusieurs blessés	Entre 0,3 M€ et 3 M€
2	Accident grave	1 à 9 morts	Entre 3 M€ et 30 M€
3	Accident très grave	10 à 99 morts	Entre 30 M€ et 300 M€
4	Catastrophe	100 à 999 morts	Entre 300 M€ et 3 000 M€
5	Catastrophe majeure	1 000 morts ou plus	3 000 M€ ou plus

Source : Ministère de l'Écologie et du Développement durable - France

3/ Types de risques

Les différents types de risques sont regroupés en cinq grandes familles :

1/ les risques naturels : avalanches, feux de forêt, inondations, mouvements de terrain, cyclones, tempêtes, séismes et éruptions volcaniques ;

2/ les risques technologiques d'origine anthropique : ils regroupent les risques industriels, nucléaires, biologiques, ruptures de barrage ;

3/ les risques de transports (personnes, matières dangereuses) sont des risques technologiques

4/ les risques de la vie quotidienne : accidents domestiques, accidents de la route ;

5/ les risques liés aux conflits.

Aussi nous pouvons regrouper les risques en catégories comme suit :

Catégorie de risque		Risque
Risques naturels		Inondations
		Feux de forêt
		Mouvements de terrain
		Avalanches
		Séismes
		Volcans
		Cyclones, tempêtes
Risques technologiques		Risques industriels
		Risques de ruptures de barrage
		Risques de transports de matières dangereuses
		Risques nucléaires
Risques urbains	Risques bâtimentaires	Menace de ruines
		Risques diffus (chantiers, matériaux…)
	Risques de réseaux	Transports
		Communication
		Énergie (gaz, électricité, eau…)
	Risques de société	Menaces pour la tranquillité publique, la sécurité Des personnes
		Menaces pour la sécurité des biens
		Risques diffus (manifestations, fêtes, grèves…)
		Conflits, attentats
Risques sanitaires et environnementaux		Toxicité, pollutions
		Insalubrité, épidémies, maladies
		Risques alimentaires

5/ Pour les mesures d'aménagements du territoire, et conformément à la menace précisée dans les cartes de dangers, les planificateurs en aménagement du territoire divisent le terrain utilisable en trois zones distinctes :

• **Zone rouge** (mise en danger élevé). La construction est dans cette zone interdite.

• **Zone bleue** (mise moyenne en danger). La construction est autorisée mais soumise à des conditions.

• **Zone jaune** (mise en danger moindre). La construction est autorisée, sans restriction.

6/ Pour une gestion efficace des risques, les collectivités doivent agir à chaque étape d'évènement à travers le triple processus du cycle de l'événement :

Activités pré-événement : La prévention (Evaluation, Surveillance et Prévision, Information et Vigilance).

Activités de prise en charge pendant l'événement : La gestion de la crise (Secours et Interventions).

Activités post-événement : Le retour à la normale (Rétablir une vie normale, Retour d'expérience et correction).